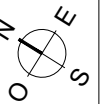
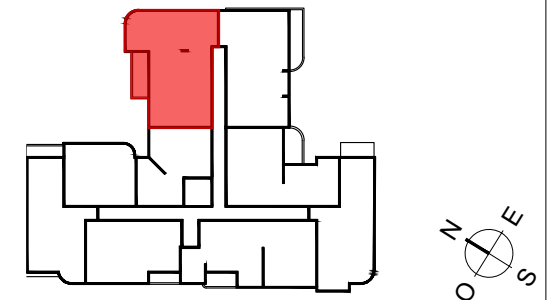


# PREMIER ART

## Maisons-Alfort

19 avenue du Professeur Cadiot  
94700 Maisons-Alfort



Type	N°	Cage	Niveau
T4	A342	A	R+3

ENTREE	4.76	m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	36.52	m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12.17	m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9.13	m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9.32	m <sup>2</sup>
DGT	3.45	m <sup>2</sup>
SDB	4.80	m <sup>2</sup>
SDE	3.45	m <sup>2</sup>
WC	2.01	m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>85.61</b>	<b>m<sup>2</sup></b>
BALCON	7.77	m <sup>2</sup>

**LÉGENDE**

F : fenêtre	▨ faux-plafond, soffite	CUI : cuisson
PF : porte-fenêtre	PL : placard	LC : linéaire complémentaire
ODB : œil-de-bœuf	SS : sèche serviette	LV : lave vaisselle
VR : volet roulant	ETEL : tableau électrique	LL : lave linge
	GC : garde-corps	REF : réfrigérateur
		TRI : tri selectif

**NOTA**

Les surfaces des placards sont incluses dans celles des pièces attenantes. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes de réalisation, des nécessités techniques, réglementaires ou administratives, concernant notamment les dimensions libres, les hauteurs d'allège, les éléments d'équipement et réseaux divers. Les retombées, les soffites, les faux-plafonds sont représentés à titre indicatif. Les canalisations ne sont pas figurées. La végétation n'est pas contractuelle. Les seuils des balcons sont de 15cm maximum, les seuils des terrasses sont de 20cm maximum. Les allèges pleines des fenêtres ont une hauteur minimum de 46cm. Les hauteurs sous faux-plafond ou soffite seront de 210 cm minimum. les ouvrant sont représentés en pointillés

Date :	15 Décembre 2022
Indice :	07

